



# AUTORISATION PARENTALE ET DECHARGE DE RESPONSABILITE

Commune de  
**VARETZ**

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Je soussigné(e) .....

Agissant en qualité de responsable légal, autorise mon enfant (nom et prénom) :

.....

**A être pris en charge par l'intervenant (danse, judo, théâtre, baby gym, autre) lorsque mon enfant est sous la responsabilité des services municipaux**

ACTIVITE	JOUR	HEURES	Cochez pour la prise en charge
JUDO	LUNDI	17h30	
JUDO	LUNDI	18h15	
BABY GYM	MARDI	17h00	
EVEIL MUSICAL	JEUDI	16h30	
Autre :			
Autre :			

- Mon enfant n'est plus sous la responsabilité du personnel communal dès la prise en charge de celui-ci par l'intervenant
- Le personnel communal est en charge d'amener les enfants inscrits à l'activité et de venir les chercher. A la fin de la séance, la responsabilité de la collectivité n'est engagée qu'à partir du moment où l'enfant est remis à un membre du personnel communal.

La présentation de cette décharge de responsabilité est OBLIGATOIRE et indispensable pour que mon enfant puisse être pris en charge par l'intervenant alors qu'il est sous la responsabilité des agents communaux (services périscolaires)

Je renonce dès aujourd'hui à faire valoir, toutes revendications de quelque nature qu'elles soient, devant la Mairie de VARETZ ou ses responsables, pour tout ce qui concerne en particulier les cas d'accidents, blessures, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant dans le cadre de la présence de mon enfant au sein des activités.

Fait à ..... Le .....

SIGNATURE

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

En cas de garde alternée, la signature des 2 parents est OBLIGATOIRE